

CONCOURS INTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

SESSION 2023

ÉPREUVE DE PROJET OU ÉTUDE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

L'établissement d'un projet ou étude portant sur l'une des options, choisie par le candidat lors de son inscription, au sein de la spécialité dans laquelle il concourt.

Durée : 8 heures
Coefficient : 7

SPÉCIALITÉ : INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

OPTION : SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUES, TOPOGRAPHIE

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 49 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

Vous êtes ingénieur territorial, chargé de mission SIG au sein du service agriculture et forêt de votre région, Ingérégion (5 millions d'habitants). Pour mener à bien vos missions sur ce territoire, vous vous appuyez sur l'IDG (infrastructure de données géographiques) régionale mais aussi sur les intercommunalités en place et l'ensemble des autres collectivités.

Dans un contexte de changement climatique marqué par l'aggravation des feux de forêt et de crise économique et sanitaire frappant la filière bois, il vous est demandé de mettre en place un projet de constitution d'une base de données forestières.

Question 1 (3 points)

Vous rédigerez une note, à l'attention de la direction générale, sous couvert de votre responsable hiérarchique, précisant les enjeux réglementaires et contextuels sur la donnée et les plateformes numériques.

Question 2 (3 points)

Vous définirez les objectifs et finalités du projet de la base de données géographiques et forestières d'Ingérégion en prenant en compte le contexte national ainsi que les partenariats à développer.

Question 3 (5 points)

a) Vous décrirez la base de données forestières que vous proposez en précisant les sources d'informations exploitables et en détaillant sa structure. (3 points)

b) Vous détaillerez les modalités de collecte de données et de mise en place de la base de données forestières décrite précédemment. (2 points)

Question 4 (5 points)

Vous proposerez la mise en place d'un outil web cartographique permettant l'exploitation de cette base de données forestières en détaillant ses fonctionnalités ainsi que les modalités de sa mise en place. Vous préciserez également les modalités de maintien à niveau des données, des fonctionnalités et des services web associés à l'outil.

Question 5 (4 points)

Vous exposerez les différentes étapes de la démarche permettant de mener à bien le projet en précisant également le dispositif de communication et d'accompagnement pour les partenaires techniques, les producteurs de données et les utilisateurs de la donnée.

Liste des documents :

- Document 1 :** « DataIFN - Outil de visualisation et de téléchargement des données recueillies sur le terrain par l'inventaire forestier » - *inventaire-forestier.ign.fr* - consulté le 25 novembre 2022 - 2 pages
- Document 2 :** « BD Fôret » - *trameverteetbleue.fr* - consulté le 25 novembre 2022 - 1 page
- Document 3 :** « Formation à OCRE PRO : L'outil de calcul de résultats de l'inventaire forestier de l'IGN » - *Institut national de l'information géographique et forestière* - 17 février 2022 - 16 pages
- Document 4 :** « Une couche sur l'inventaire forestier national est dans Géofoncier » - *data.gouv.fr* - 2 septembre 2022 - 2 pages
- Document 5 :** « La DINUM - Avec le numérique, nous créons le service public de demain » - 3 octobre 2022 - *numerique.gouv.fr* - 1 page
- Document 6 :** « Schémas régionaux d'aménagement et de développement » - *ecologie.gouv.fr* - 4 octobre 2021 - 2 pages
- Document 7 :** « SIG WEB : enjeux et méthodes » - *veillecarto2-0.fr* - 16 juin 2022 - 1 page
- Document 8 :** « Etat des lieux des dispositifs régionaux de coordination de l'information géographique » - *CNIG* - 18 août 2022 - 2 pages
- Document 9 :** « La Filière nationale » - *FIBOIS Hauts de France* - 2022 - 2 pages
- Document 10 :** « Service public de la donnée : des données sur lesquelles vous pouvez compter » (extrait) - *data.gouv.fr* - consulté le 17 mai 2023 - 2 pages
- Document 11 :** « Gestion de projets : méthode Agile et Scrum pour les nuls » - *blog.trello.com* - juin 2017 - 8 pages
- Document 12 :** « Vers une plateforme régionale de la donnée » - *datagrandest.fr* - consulté le 24 février 2023 - 3 pages

Liste des annexes :

Annexe A : « Descriptif d'Ingérégion et de ses projets » - *Ingérégion* - 2023 - 3 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

DOCUMENT 1

inventaire-forestier.ign.fr - consulté le 25 novembre 2022

DataFN

Outil de visualisation et de téléchargement des données recueillies sur le terrain par l'inventaire forestier



L'outil dataFN permet d'accéder aux données terrain de l'inventaire forestier national de manière conviviale et interactive.



Je sélectionne les informations que je souhaite mobiliser, en cochant les données recherchées.



Je visualise le résultat de ma recherche sous forme de carte. Les points qui s'affichent correspondent aux points d'inventaire répondant aux critères sélectionnés.



Je télécharge, si je le souhaite, les fichiers de données correspondant à ma recherche.

Pour télécharger toutes les données brutes depuis 2005, cliquez [ici](#).

Pour télécharger toutes les données de la campagne 2021, cliquez [ici](#).

Date de dernière mise à jour des données brutes : 20/10/2022

Avertissement :

- Les coordonnées géographiques fournies sont celles du centre de la maille kilométrique de la grille d'échantillonnage la plus proche du point (les coordonnées exactes de la placette d'échantillonnage se situent à 700 m maximum de ce centre).

- Le poids statistique de chaque placette échantillonnée n'étant pas communiqué, ces données ne peuvent en aucun cas être utilisées pour la production de résultats d'inventaire, quelle que soit l'échelle utilisée (internationale, nationale, régionale ou départementale, etc.). Les résultats statistiques officiels de l'inventaire forestier national français sont uniquement ceux diffusés par l'IGN. Vous pouvez générer ces résultats ici.

Les données brutes proviennent des bases de données issues de l'information collectée sur le terrain par les équipes IGN. Ces données ont subi de nombreux contrôles avant leur intégration dans la base d'exploitation de l'IGN. De convention expresse, dans tous les cas, aucune garantie tacite ou implicite n'est accordée par l'IGN, que ce soit au titre de préjudice direct ou indirect, commercial ou financier ou pour toute autre cause résultant de l'utilisation des données.



Les données et leur documentation sont la propriété intellectuelle de l'IGN. Elles peuvent être téléchargées gratuitement et être réutilisées sans versement de redevance selon la licence Ouverte / Open Licence Etalab Version 2.0.

Avant tout téléchargement et utilisation de ses données, l'IGN encourage les utilisateurs à prendre connaissance du contenu de cette licence et à le respecter ici

Les utilisateurs des données de l'inventaire forestier national ont l'obligation de citer comme source des données : "IGN – Inventaire forestier national français, Données brutes, Campagnes annuelles 2005 et suivantes, <https://inventaire-forestier.ign.fr/data/FN/>, site consulté le XX/XX/20XX" dans tous les travaux, articles, publications, etc. résultant de l'utilisation de ces données.

DOCUMENT 2

www.trameverteetbleue.fr - consulté le 25 novembre 2022

BD Forêt

Description

Thème	Milieux forestiers
Résumé de la donnée	La BD Forêt est la base de données de référence pour les espaces forestiers et les milieux semi-naturels. Elle décrit les formations végétales forestières et naturelles par une approche de la couverture du sol traduisant une description de la densité de couvert du peuplement et de sa composition pour les éléments de plus de 5000 m ² . La BD Forêt est réalisée par département.
Emprise géographique	France métropolitaine
Mise à jour et référence temporelle	La version 1 n'est plus mise à jour (elle est remplacée par la version 2). La version 2 de la BD FORET sera mise à jour tous les 3 ans une fois qu'elle aura une couverture totale du territoire métropolitain (prévue en 2016). Elle n'est pas disponible dans tous les départements.
Résolution spatiale	1/25 000ème
Type	Vecteur
Format de la donnée	Shapefile
Système(s) de projection	RGF93/Lambert 93

Accès

Producteur de la donnée	IGN (qui a fusionné avec l'IFN, ancien détenteur des données sur les milieux forestiers)
Adresse internet	Site de l'IGN
Accessibilité	Tarification : Payant Contraintes d'accès et d'utilisation : Soumis aux conditions générales d'utilisation des fichiers IGN (licence).

Utilisation dans le cadre de la TVB

Echelle(s) d'utilisation	Régionale, Départementale, Intercommunale, Communale, PN / PNR
Éléments utiles pour la TVB pouvant être identifiés	Milieux identifiants <ul style="list-style-type: none">■ Milieux forestiers : la version 2 est la plus intéressante à utiliser pour caractériser la sous-trame des milieux forestiers. Cette version a une entrée « essence » que la première n'a pas : elle permet de cartographier les sous-trames des milieux forestiers grâce à la description et localisation des essences forestières et naturelles (châtaigniers, robiniers, pins sylvestres...) et permet de distinguer les forêts fermées des forêts ouvertes. Cette version sera disponible à terme dans tous les départements.
Avantages	Contrairement à l'inventaire forestier, elle est disponible sous format SIG, sous deux versions. La couche de la BD Forêt est parfaitement superposable avec l'ensemble du RGE de l'IGN, notamment avec la couche "Végétation" de la BD TOPO.
Limites	La BD Forêt est basée sur une approche sylvicole, et non écologique, il est donc possible qu'elle n'apporte pas toutes les informations désirées. Les surfaces boisées cartographiées dans cette base de données sont toutes supérieures à 0,5 hectares. Toutes celles qui ont une aire inférieure ne sont pas identifiées, ce qui est une limite pour la cartographie de la Trame verte et bleue, surtout à l'échelle locale. En effet, tous les types de boisements peuvent être intéressants dans une étude TVB, quelle que soit leur surface. Enfin, elle n'est pas disponible dans tous les départements.

DOCUMENT 3

« Formation à OCRE PRO : L'outil de calcul de résultats de l'inventaire forestier de l'IGN »
- IGN - 17 février 2022

FORMATION À OCRE PRO

L'outil de calcul de résultats de l'inventaire forestier de l'IGN

Méthodologie

et définitions

Méthodologie et définitions

■ Inventaire par échantillonnage optimisé

Maille de 1 km², dont on regarde 1/10 chaque année depuis 2005

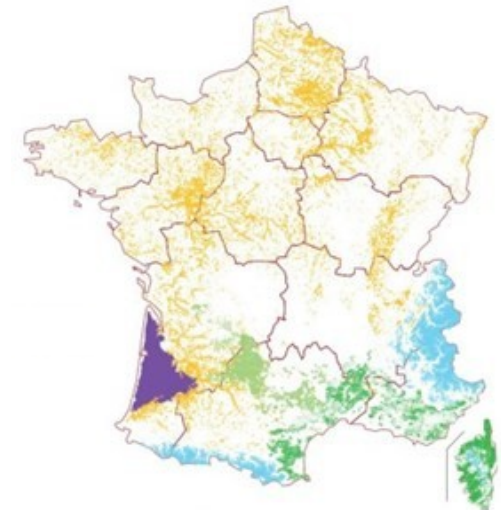
Fractions annuelles à l'intérieur
du premier cycle quinquennal
(2005 - 2009)

2		3		4		5	
	1		2		3		4
4		5		1		2	
	3		4		5		1
1		2		3		4	
	5		1		2		3
3		4		5		1	
	2		3		4		5

Toutes les mailles sont parcourues
en 2 cycles appariés de 5 fractions
annuelles chacun

2	2	3	3	4	4	5	5
5	1	1	2	2	3	3	4
4	4	5	5	1	1	2	2
2	3	3	4	4	5	5	1
1	1	2	2	3	3	4	4
4	5	5	1	1	2	2	3
3	3	4	4	5	5	1	1
1	2	2	3	3	4	4	5

Premier cycle quinquennal (2005 - 2009)
Deuxième cycle quinquennal (2010 - 2014)



Méthodologie et définitions

- En deux phases

- Photo-interprétation

≈ 54 900 points / an

- Levé sur le terrain

≈ 5600 nouveaux points forêt / an

Avec un retour sur les points levés
5 campagnes après la 1^e visite

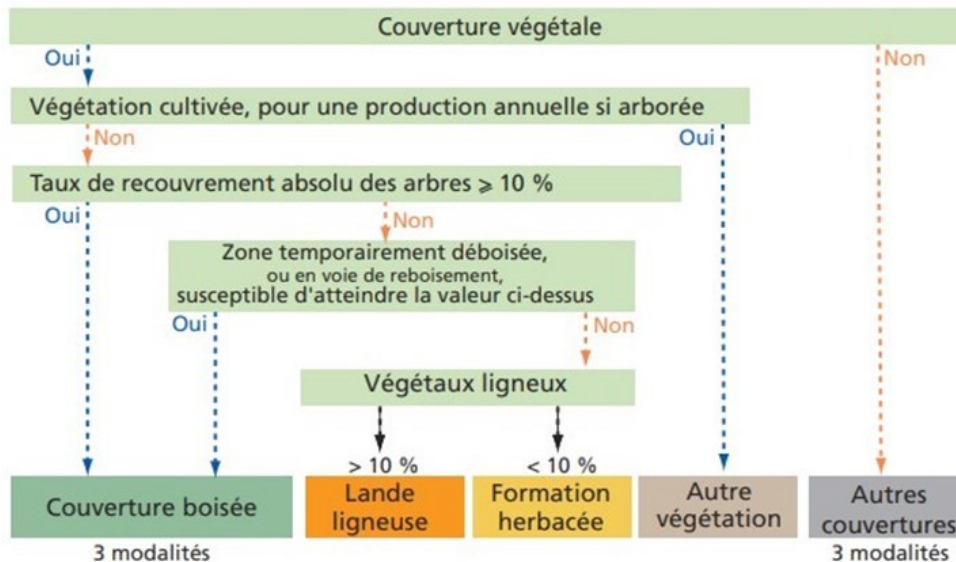


Capture d'écran de l'application de photo-interprétation ponctuelle de la campagne 2018 (Nièvre)



Méthodologie et définitions

■ Différence entre Couverture boisée et Forêt



Arbre de décision pour la qualification de la couverture du sol

La forêt est un territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des arbres pouvant atteindre une hauteur supérieure à 5 m à maturité in situ, un couvert boisé de plus de 10 % et une largeur moyenne d'au moins 20 mètres.

Elle n'inclut pas les terrains dont l'utilisation du sol prédominante est agricole ou urbaine.

Définition FAO

Méthodologie et définitions

- Différence entre Toute la forêt et Forêt de production

- ... disponible pour la production de bois :

Le terrain doit permettre une production de bois sans qu'une autre utilisation (emprise d'infrastructures, passage de réseaux, loisirs, accueil du public, terrain militaire, enclos à gibier, etc.) ou les conditions physiques ne viennent en empêcher l'exploitation.

Seule la forêt de production fait l'objet d'un relevé complet de données sur le terrain.

Qu'est-ce que OCRE Pro ?

■ OUTIL DE CALCUL DE RESULTATS D'INVENTAIRE

- Se décline en 3 versions (GP, Pro, Interne)...
- ... et une multitude de comptes personnalisés

■ INTERROGE LA BASE DE DONNÉES DE L'INVENTAIRE FORESTIER

- Base unique
- Facile à utiliser (clic bouton → résultat statistique chiffré)
- mais ne fait pas l'analyse, ne dit pas le sens à donner au résultat

→ **NÉCESSITE UNE CONNAISSANCE DES DONNÉES**

Comme la forêt, la BDD d'inventaire est vivante
(arrêt de données, ajout de nouvelles données, évolution des définitions).

Qu'est-ce que n'est pas OCRE Pro ?

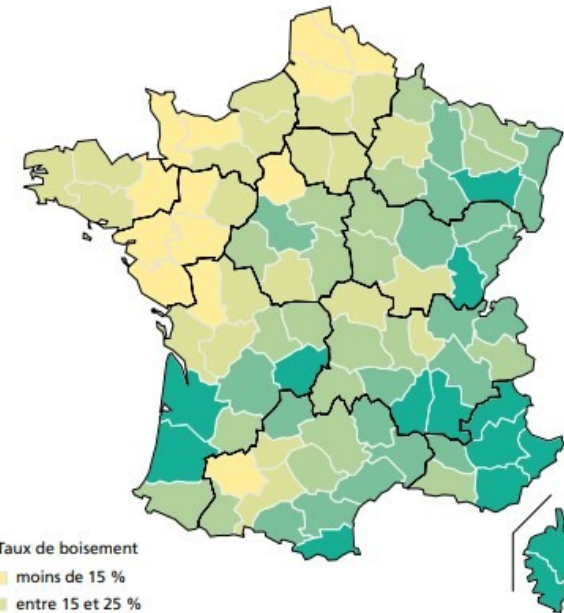
■ Un outil de visualisation cartographique

- Même s'il donne des résultats qui peuvent être géographiques (par département, par région, pour une zone personnalisée, etc.).
- Même si ces résultats peuvent ensuite être représentés sur une carte

→ OCRE donne des tableaux de résultats

Site	Nombre de points	US_NM - U_TAUXBOIS Occupation du sol en 2 modalités (calcul taux de boisement)	ST - Superficie (milliers d'hectares)
Ain	430	Toute la forêt	217 ± 12
Ain	1365	Non forêt	361 ± 12
Aisne	363	Toute la forêt	146 ± 11
Aisne	2556	Non forêt	597 ± 11
Allier	304	Toute la forêt	135 ± 8
Allier	2042	Non forêt	603 ± 8
Alpes-de-Haute-Provence	440	Toute la forêt	430 ± 18
Alpes-de-Haute-Provence	874	Non forêt	271 ± 18
Hautes-Alpes	289	Toute la forêt	261 ± 15
Hautes-Alpes	1050	Non forêt	309 ± 15
Alpes-Maritimes	282	Toute la forêt	269 ± 14
Alpes-Maritimes	465	Non forêt	161 ± 14
Ardèche	412	Toute la forêt	319 ± 16
Ardèche	670	Non forêt	238 ± 16
Ardennes	321	Toute la forêt	163 ± 10
Ardennes	1443	Non forêt	363 ± 10
Ariège	283	Toute la forêt	219 ± 17
Ariège	783	Non forêt	275 ± 17
Aube	316	Toute la forêt	159 ± 8
Aube	1916	Non forêt	444 ± 8
Aude	288	Toute la forêt	241 ± 16
Aude	1170	Non forêt	396 ± 16
Aveyron	392	Toute la forêt	282 ± 14
Aveyron	1809	Non forêt	597 ± 14

Taux de boisement des départements



Qu'est-ce que **n'est pas** OCRE Pro ?

- Un outil d'interrogation unitaire des placettes d'inventaire
 - Même si ses résultats utilisent les informations recueillies sur les placettes
- Le résultat sera d'autant plus fiable qu'il y a de placettes

Les données brutes permettent de visualiser les informations ponctuelles.

<https://inventaire-forestier.ign.fr/data/FN/>

Placettes contenant
au moins 1 arbre
de l'espèce
Frêne commun



Qu'est-ce que **n'est pas** OCRE Pro ?

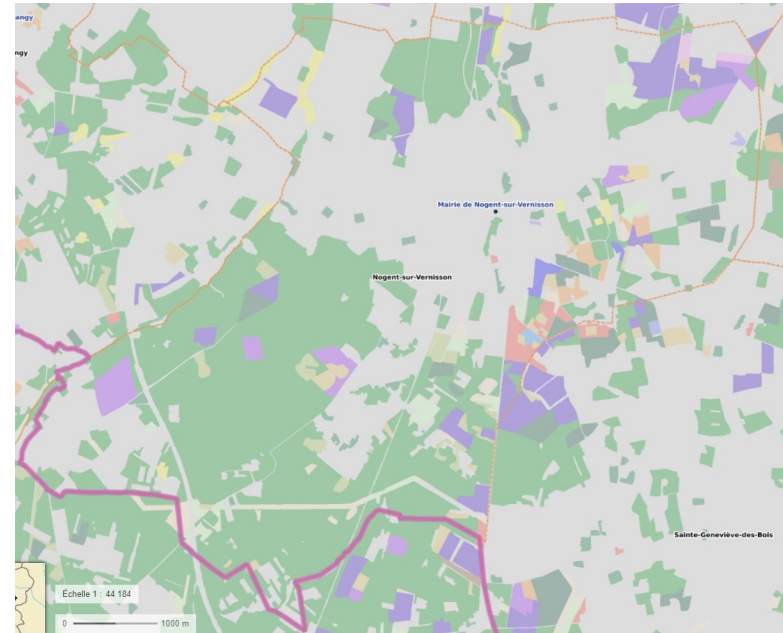
■ Un outil d'analyse locale

- L'inventaire lève environ 5600 nouvelles placettes par an, pour 16 millions d'hectares de forêt de production
→ 1 placette d'inventaire représente environ 2800 ha de forêt.

→ OCRE donne des résultats statistiquement significatifs, mais non détaillés, à partir d'environ 20 000 ha de forêt.



Sur la
commune
de Nogent-
sur-Vernisson

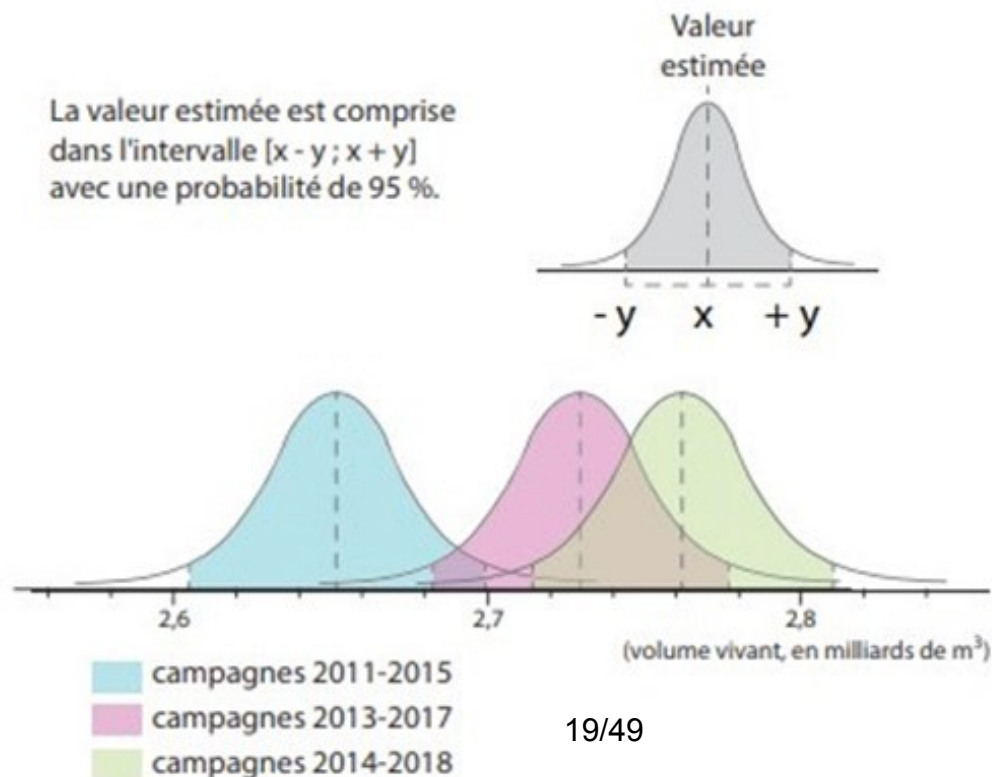


En 5 ans : moins de 10 points d'inventaire

Significativité des résultats

Significativité des résultats

- Résultats d'inventaire = statistique
- Avec un intervalle de confiance
- Ne diffuse pas un résultat n.s.
- Utilise une unité de restitution adaptée



Significativité des résultats

Site	PRO_NM - SNS_MAAF Propriété forestière, en 2 classes	ST - Superficie hectares
Eure	Forêts publiques	15 812 ± 6 110
Eure	Forêts privées et autres	112 243 ± 11 298
Eure-et-Loir	Forêts publiques	8 019 ± 4 377
Eure-et-Loir	Forêts privées et autres	62 627 ± 8 074
Finistère	Forêts publiques	4 545 ± 3 200
Finistère	Forêts privées et autres	88 797 ± 9 603
Corse-du-Sud	Forêts publiques	37 132 ± 9 456
Corse-du-Sud	Forêts privées et autres	180 908 ± 20 056

■ Valeurs non significatives (n.s.) en rouge

15 810 ha ± 6 110 ha
→ entre 21 920 ha et 9 700 ha
ce qui laisse beaucoup de marge
... donc n'est pas significatif.

■ Valeurs significatives (en noir) ne sont pas données en l'état à l'hectare mais arrondies au millier d'hectare.

37 130 ha ± 9 450 ha
→ la précision est loin du millier d'hectare.
On diffuse 37 000 ha ± 9 000 ha.



Les valeurs n.s. ne doivent pas être diffusées à l'extérieur



Les résultats significatifs sont arrondis (millier d'hectare, million de m³)

→ Multiplicateur DIFFUSION

Les variables de flux de bois

Production, prélèvements, mortalité

Production, prélèvement, mortalité, bilan

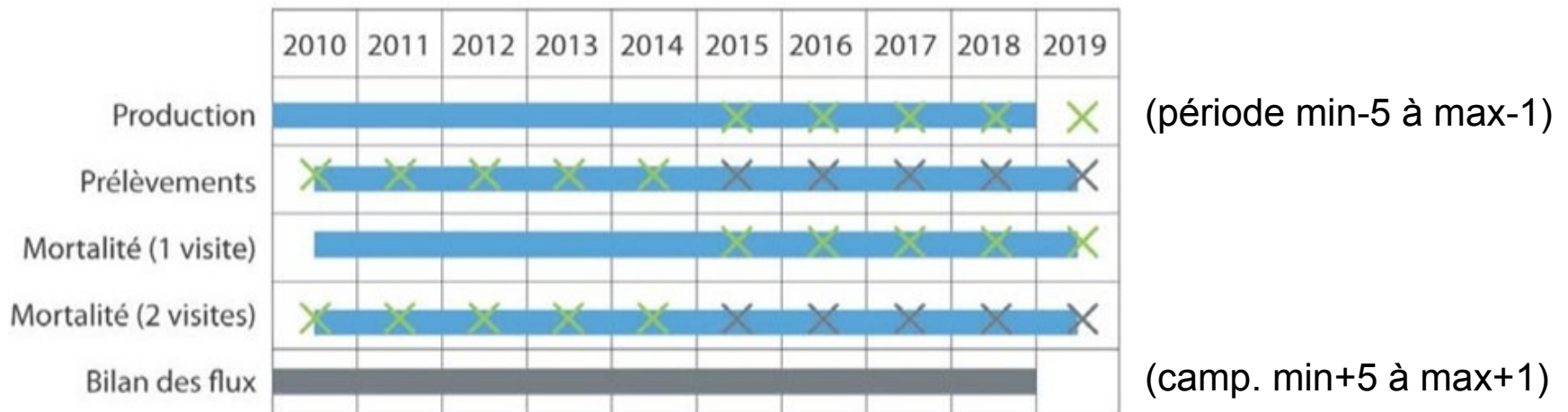
- **Les prélèvements**
sont obtenus par retour sur les points 5 ans après la première visite.
- **La production biologique**
Correspond à la somme de plusieurs variables.
= production des arbres vifs + production des arbres coupés (+ chablis + morts)
- **La mortalité**
Deux méthodes d'obtention se succèdent :
 - en interrogeant les arbres vus morts lors de la 1^e visite
 - en interrogeant les arbres vus vivants et revus morts lors de la 2^e visite.
- **Le bilan des flux**
Correspond un calcul à partir de ces variables.
= production biologique – prélèvements – mortalité

**cf. documentation
pour critères
de disponibilité**

Production, prélèvement, mortalité, bilan

Ces variables sont annualisées et valables sur une période

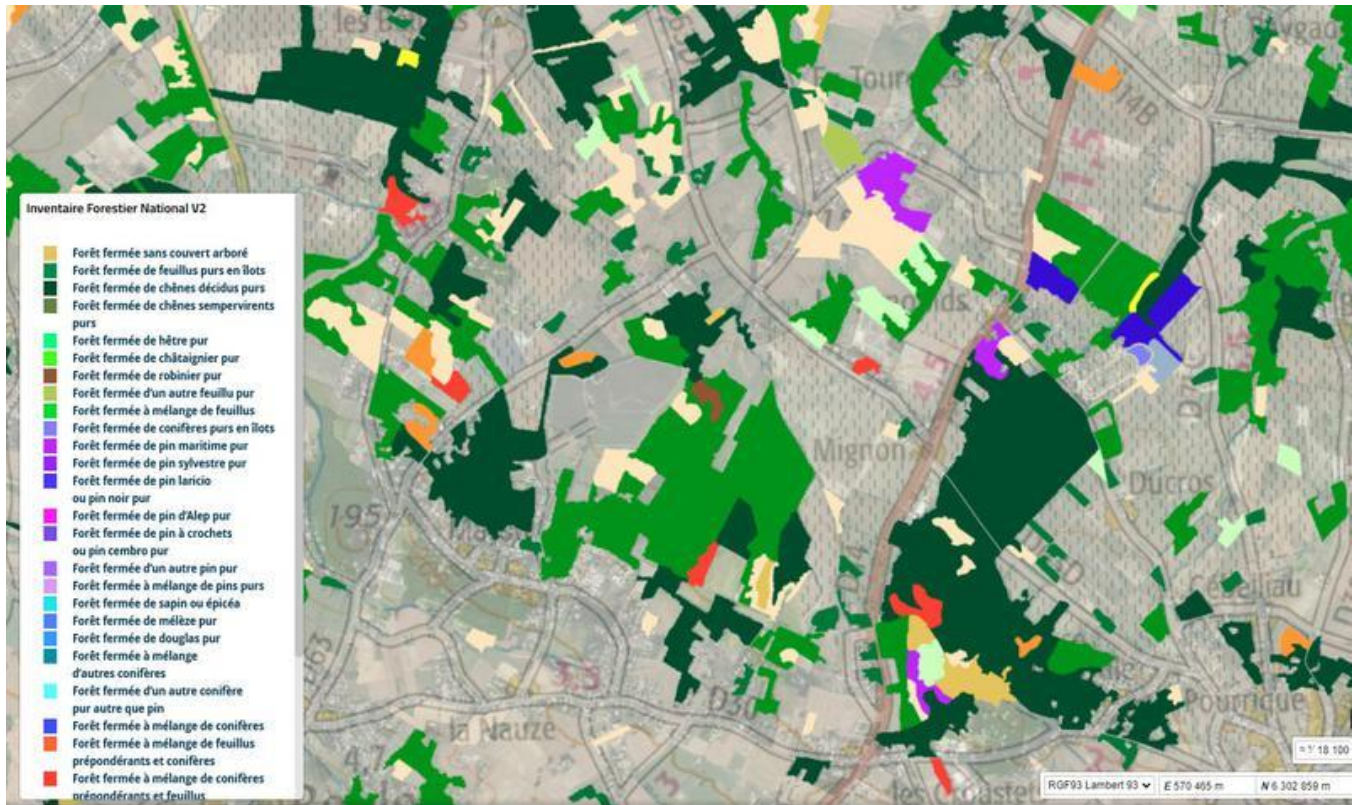
- 1 campagne = 5 ans d'observation
 - 2 campagnes = 6 ans d'observation
 - 5 campagnes = 9 ans d'observation = période de 9 ans
- La production n'observe pas le cerne de l'année en cours
 - La période ne mentionne pas la dernière campagne mobilisée



- X Campagne de mesure (1^e visite)
- X Campagne de retour (2^e visite)
- Période pour l'annualisation (années observées)

Une couche sur l'inventaire forestier national est dans Géofoncier

Publié le 2 septembre 2022



Géofoncier

Géofoncier est une infrastructure de données foncières lancée en 2010 par l'Ordre des Géomètres-Experts (OGE). Véritable « guichet unique » de l'information foncière en France, la plateforme est alimentée chaque jour par l'ensemble des géomètres-experts dont le règlement intérieur impose de décrire...

Description

GéofoncierEXPERT, est un portail cartographique riche de données issues de l'open data. Dans la Carte de Géofoncier, l'inventaire forestier national v2 donne l'information du type de la forêt et son type de feuillage :

- forêt fermée sans couvert arboré
- forêt fermée de hêtre pur
- forêt fermée de chataignier pur
- forêt fermée de pin maritime pur
- forêt fermée de sapin ou épicéa
- forêt fermée de conifères pur
- Landes
- Formation herbacée
- etc.

Cette couche est complétée par une couche Inventaire Forestier National V1 (1987 - 2004) et par la couche Parcelles forestières ONF qui en donne les contours.

Jeux de données utilisés



Données brutes de l'inventaire forestier

Par Institut National de l'Information Géographique et Forestière

Les données brutes de l'inventaire forestier correspondent à l'ensemble des données collectées en forêt (y compris en peupleraie) sur le territoire métropolitain par les agents forestiers de terrain de l'IGN. Ces données portent sur les caractéristiques des placettes d'inventaire (6000 par an),...

La DINUM

Avec le numérique, nous créons le service public de demain

La direction interministérielle du numérique (DINUM) est en charge de la transformation numérique de l'État au bénéfice du citoyen comme de l'agent, sous tous ses aspects : modernisation du système d'information de l'État, qualité des services publics numériques, création de services innovants pour les citoyens, outils numériques de travail collaboratif pour les agents...

La DINUM en bref ...

La direction interministérielle du numérique (DINUM) **accompagne les ministères dans leur transformation numérique, conseille le gouvernement et développe des services et ressources partagées** comme le réseau interministériel de l'État, FranceConnect, data.gouv.fr ou api.gouv.fr.

La DINUM est un service de la Première ministre, placé sous l'autorité du **ministre de la Transformation et de la Fonction publiques**.

Créée par le décret du 25 octobre 2019, elle a pris la suite de la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC).

Organisation

La DINUM comprend une direction de programme, trois départements et un secrétariat général :

- **la direction de programme TECH.GOUV** pilote le programme interministériel de transformation numérique du service public TECH.GOUV ;
- **le département « Infrastructures et services opérés » (ISO)** conçoit et opère des services d'infrastructures à valeur ajoutée mutualisés entre les administrations, dont le réseau interministériel de l'État (RIE) ;
- **le département « Etalab »** coordonne la conception et la mise en œuvre de la stratégie de l'État dans le domaine de la donnée, dont ses composantes juridique et sociétale ;
- **le département « Performance des services numériques » (PSN)** conçoit les plans d'actions interministériels en matière de mutualisation, dématérialisation, pilotage des projets et qualité des services numériques, et soutient leur mise en œuvre ;
- **le secrétariat général** soutient l'activité de la direction : il assure la communication externe et interne, la gestion des ressources humaines et financières, la synthèse des missions et veille à la qualité des conditions de travail des agents.

Schémas régionaux d'aménagement et de développement

Les schémas régionaux d'aménagement et de développement sont élaborés par les collectivités territoriales pour préciser leurs règles, leur stratégie et leurs objectifs dans les grands domaines de l'aménagement de leur territoire.

Le SRADDET

Issu de la loi NOTRe, le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires est un document de planification qui, à l'échelle régionale, précise la stratégie, les objectifs et les règles fixés par la région dans plusieurs domaines de l'aménagement du territoire.

Il définit en particulier :

- les objectifs de la région à moyen et long termes en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économe de l'espace, d'intermodalité et de développement des transports, de maîtrise et de valorisation de l'énergie, de lutte contre le changement climatique, d'air, de protection et de restauration de la biodiversité, de prévention et de gestion des déchets ;
- les règles générales prévues par la région pour contribuer à atteindre ces objectifs.

Il intègre plusieurs schémas régionaux thématiques préexistants : schéma régional de cohérence écologique (SRCE), schéma régional climat air énergie (SRCAE).

Le SRADDET doit respecter les objectifs généraux de la réglementation de l'urbanisme tels que définis à l'article L. 101-2 du code de l'urbanisme.

Il s'impose notamment à plusieurs autres documents de planification : plan de déplacements urbains (PDU), plan climat air énergie territoriaux (PCAET), charte de parc naturel régional (PNR), schéma de cohérence territoriale (SCoT).

Onze régions françaises sont concernées par le SRADDET. Les autres ont leurs propres outils.

Il s'agit :

- **Du schéma d'aménagement régional (SAR) pour la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Mayotte et La Réunion ;**
- **Du schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF) ;**
- **Du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (PADDuC).**

Le PADDuC a été approuvé par l'assemblée territoriale de Corse le 2 octobre 2015 après enquête publique et avis du Conseil économique social et culturel de Corse.

À la différence du SRADDET, SAR comme SDRIF doivent être approuvés par décret en Conseil d'État.

L'article 50 de la loi Elan habilite le Gouvernement à actualiser, clarifier, simplifier et compléter le régime juridique des SAR d'ici le 1er mars 2020, notamment en :

- clarifiant les dispositions du CGCT concernant les SAR ;
- supprimant les dispositions obsolètes ;
- modifiant le contenu et redéfinissant les effets des SAR ;
- révisant les rapports d'opposabilité d'autres documents aux SAR ;
- simplifiant certaines modalités procédurales.

En ce sens, la concertation Planifions nos territoires ensemble invite tous les acteurs de la planification de l'aménagement des départements et régions d'outre-mer à participer à cette évolution.

Références

- Loi NOTRe
- Loi Elan
- SRADDET
- Schéma régional d'aménagement
- Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse
- Schéma directeur de la région Ile-de-France



SIG WEB : enjeux et méthodes

Billet publié le 16 juin 2022 par Mandanirina

Un SIG Web est un type de système d'information distribué. Il se compose d'un serveur de SIG et un client qui est un navigateur web, une application bureautique ou une application mobile. Ainsi le SIG Web utilise la technologie Web pour communiquer entre un serveur et un client (entreprise.arcgis).

Fonctionnement d'un SIG Web

En effet les liens entre le serveur et le client se déploient de différentes manières qui sont les suivantes. D'abord le client localise le serveur sur le Web grâce à une URL. Puis le client envoie des demandes au serveur par un protocole HTTP (*Hypertext Transfer Protocol*). Ainsi le serveur effectue les opérations SIG demandées puis envoie les réponses au client via un HTTP. Par ailleurs cette réponse est sous forme HTML (*HyperText Markup Language*), XML (*Extensible Markup Language*) ou JSON (*JavaScript Object Notation*) (entreprise.arcgis).

Utilisation d'un SIG WEB et enjeux

Les applications de SIG WEB permettent de répondre à des besoins, accomplir des missions, aider à la décision et résoudre des probations cartographiques réalisables dans le cadre de la théorie de la sémiologie graphique » (Mericskay, 2011). En effet le développement du géoweb offre la possibilité au public d'interagir avec les cartes et les données (Mericskay, 2011).

DOCUMENT 8
CNIG - 18 août 2022

**ETAT DES LIEUX DES DISPOSITIFS REGIONAUX DE COORDINATION DE L'INFORMATION
GEOGRAPHIQUE**

SYNTHESE DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE

SYNTHESE PROVISOIRE AU 18/08/2022 établie à partir 9/19 réponses

Résumé provisoire

Les acteurs de l'information géolocalisée sur le territoire

Les principaux acteurs du territoire en matière d'information géographique, sont l'Etat (en particulier les DREAL), les Régions ou collectivités territoriales et les plateformes régionales. D'autres acteurs sont cités de manière moins systématiques comme par exemple les Départements ou divers syndicats (énergie, eau, ...)

Les enjeux des territoires

Quelques sujets sont très largement partagés comme représentant des enjeux prioritaires ou des grands projets du moment : l'occupation du sol, le Lidar, les orthophotographies HR ou THR (PCRS image), l'adresse. D'autres sujets sont cités plusieurs fois : le PCRS vecteur, le littoral, le cadastre. D'autres enfin relèvent d'enjeux plus spécifiques à certains territoires (cadastre solaire, espaces naturels sensibles, mobilité, pollution des sols, ...).

Infrastructures de données sur les territoires

Une infrastructure de données géographique régionale existe dans la quasi-totalité des régions, celle est parfois complétée par une plateforme de l'Etat, des plateformes thématiques, des plateformes infra régionales ou départementales.

Coordination des acteurs

Des dispositifs de coordination existent dans chaque région, majoritairement ceux-ci sont formalisés, et dans ce cas majoritairement sous la forme d'une convention partenariale (parfois complété d'une charte).

Le dispositif de concertation concerne bien souvent un champ plus vaste que la seule information géographique et est étendu en particulier aux données en opendata de connaissance du territoire.

Le dispositif prévoit dans la majorité des cas l'organisation de comités ou d'ateliers techniques complétés par des assemblées générales ou des comités de pilotage selon les cas.

Les membres participant aux dispositifs de concertation sont de manière quasi-systématique la Région (ou la CT), la DREAL, et le SGAR. De manière assez fréquente, y participent également les Départements et d'autres services de l'Etat. La participation de l'IGN et d'établissements de recherche est citée dans quelques cas.

Cependant la liste des acteurs impliqués dans la concertation est plus étendue, moyennant des dispositifs spécifiques, et concerne, par nombre de citation décroissant : Les communes, les EPCI, des établissements publics, la DRAAF, l'IGN, les établissements de recherche, les autres services de l'Etat, les départements, les entreprises privées, les associations.

Les attentes vis-à-vis du CNIG

Il est attendu du CNIG d'être un espace de dialogue et d'échange entre le niveau national et le niveau local et entre les acteurs territoriaux, dans le respect des choix régionaux de gouvernance.

Quelques clarifications sont attendues sur le fonctionnement de la relation avec le niveau national et l'articulation avec le réseau des CRIGE.

Il est attendu de pouvoir disposer d'un appui technique et réglementaire, et d'échanges de méthodologies et de bonnes pratiques et de disposer d'espaces d'animation et de documentation communs entre les acteurs territoriaux.

La question d'un élargissement à la donnée territoriale (statistiques, open data)



[Accueil](#) » [La filière](#) » **La filière nationale**

LA FILIÈRE NATIONALE

En France, la filière forêt-bois représente **392 700 emplois** en équivalent temps plein (ETP), soit **12,4% de l'emploi des filières à base industrielle, et 26 milliards d'euros de valeur ajoutée**. Consciente du rôle économique et social qu'elle a à jouer, la filière s'implique également dans l'environnement, ayant un impact essentiel et décisif dans la lutte contre le réchauffement climatique et pour la préservation de la qualité de l'air, de l'eau et de la biodiversité.

Face à de tels enjeux, il existe un vaste maillage d'acteurs institutionnels nationaux et régionaux. **Fibois France**, l'association qui fédère les 12 interprofessions régionales de la filière forêt-bois, travaille à la fois avec des organismes publics (le **Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**, l'**Office national des forêts**, le Centre National de la Propriété Forestière, les préfets...), des organismes interprofessionnels (France Bois Forêt, le Codifab, le Centre Technique du Papier...) et des collectivités grâce aux **12 Fibois régionaux**.

L'ensemble de ces acteurs, réunis en conseils, comités et commissions, déterminent les lignes directrices des stratégies de gestion de nos forêts, afin de pérenniser nos ressources.

Chaque acteur développe des actions pour la filière forêt-bois avec ses propres enjeux, mais avec l'objectif commun de valoriser la ressource et le matériau bois. **Fibois France** et les Fibois régionaux, dont Fibois Hauts-de-France, œuvrent aussi bien sur l'amont que sur l'aval afin d'être au plus proche des préoccupations de terrain. **France Bois Forêt (FBF)** a pour mission principale de communiquer et d'agir en faveur de la filière et plus particulièrement sur l'amont et la 1ère transformation (sylviculture et exploitation forestière). Le **Codifab** et **France Bois Industries Entreprises (FBIE)** travaillent davantage sur les enjeux de l'aval (construction, ameublement, aménagement...).

Certaines thématiques fortes telles que la disponibilité et la gestion de la ressource, la communication grand public, la formation et les métiers, le développement de l'utilisation du bois en énergie et en construction sont portées par tous les acteurs et accompagnées et relayées par le réseau Fibois.

Schéma de l'organisation de la filière bois française

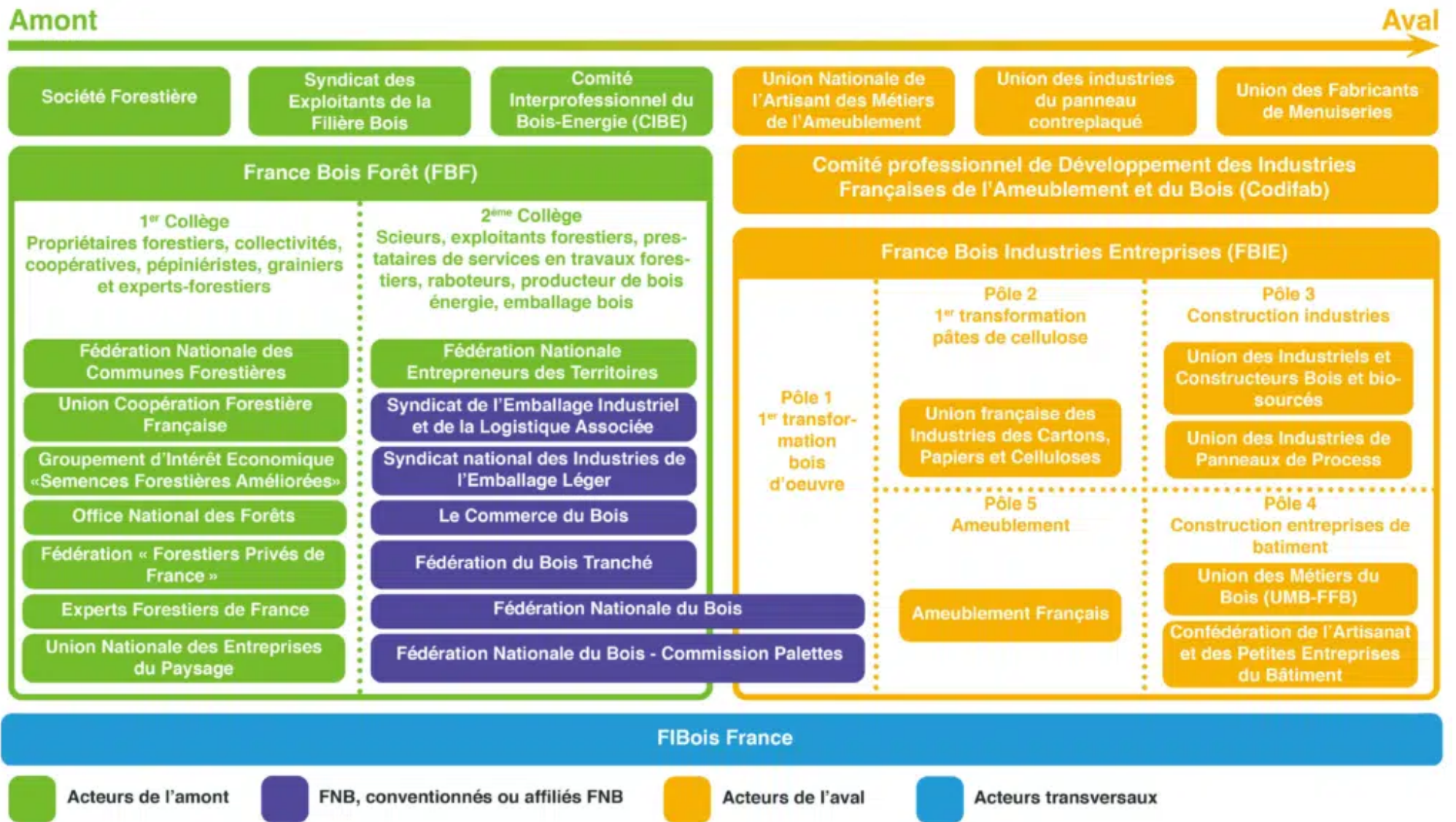
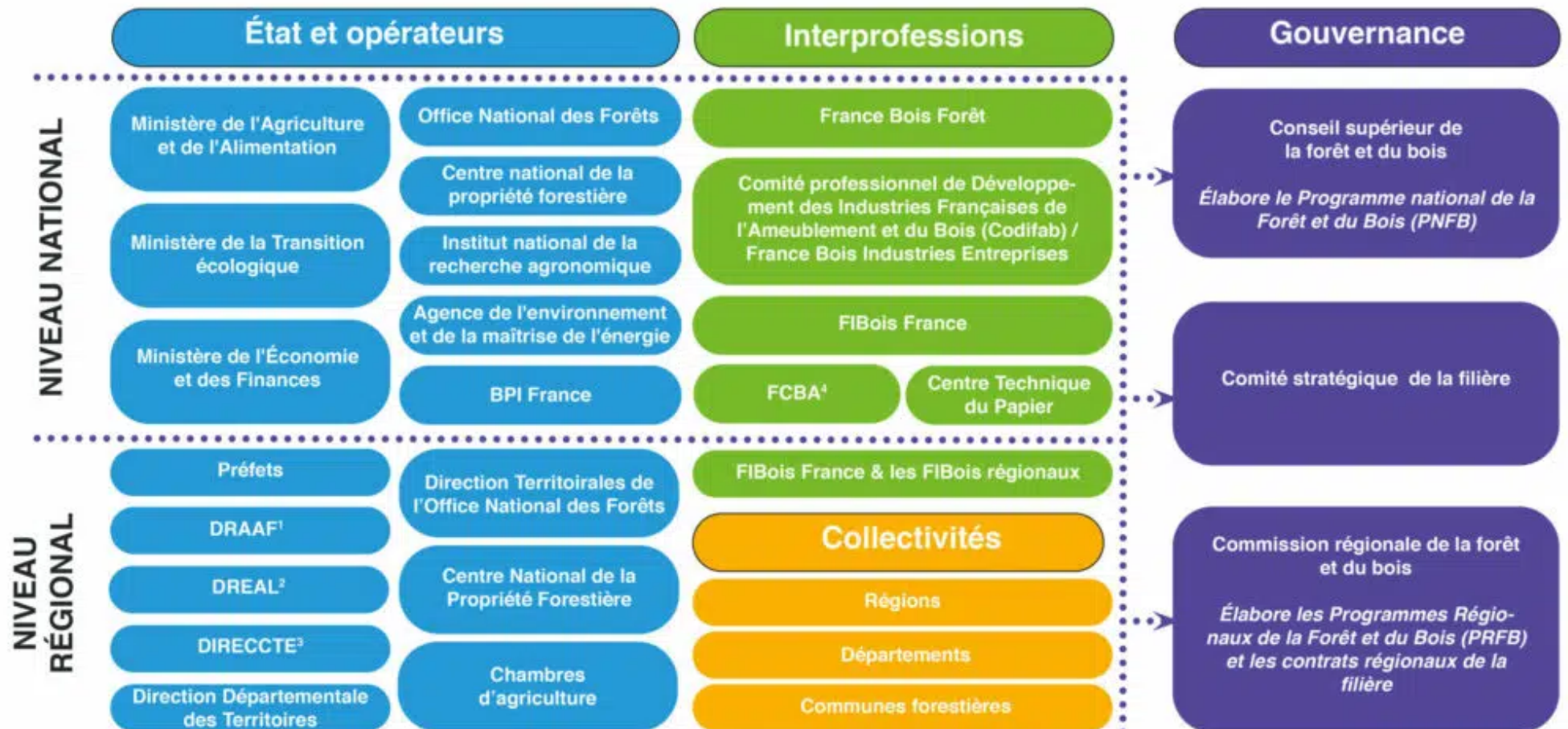


Schéma des acteurs institutionnels de la filière bois française



¹ Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

² Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

³ Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'emploi

¹ Institut technologique Forêt, Cellulose, Bois-construction, Ameublement

Source : Cour des comptes

Service public de la donnée : des données sur lesquelles vous pouvez compter (extrait)

Le service public de la donnée créé par l'Article 14 de la loi pour une République numérique vise à mettre à disposition, en vue de faciliter leur réutilisation, les jeux de données de référence qui présentent le plus fort impact économique et social. Il s'adresse principalement aux entreprises et aux administrations pour qui la disponibilité d'une donnée de qualité est critique. Les producteurs et les diffuseurs prennent des engagements auprès de ces utilisateurs. Le département Etalab de la Direction interministérielle du numérique est chargé de la mise en oeuvre et de la gouvernance de ce service public. Il référence l'ensemble des données concernées sur cette page.

Les données de référence

À ce jour, neuf jeux de données, qui couvrent un large champ thématique ont été identifiés comme des données de référence.

- Base Adresse Nationale (BAN)
- Base Sirene des entreprises et de leurs établissements (SIREN, SIRET)
- Code Officiel Géographique (COG)
- Plan Cadastral Informatisé
- Registre parcellaire graphique (RPG) : contours des parcelles et îlots cultureux et leur groupe de cultures majoritaire
- Référentiel de l'organisation administrative de l'Etat
- Référentiel à grande échelle (RGE)
- Répertoire National des Associations (RNA)
- Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME)

L'organisation du service public de la donnée

Elle est déterminée par le décret d'application 2017-331 du 14 mars 2017 relatif au service public de mise à disposition des données de référence.

Les producteurs produisent la donnée de référence et documentent les métadonnées.

Ils traitent les remontées des utilisateurs ou le cas échéant, orientent les utilisateurs vers le service compétent pour traiter ces demandes.

Ils prennent des engagements sur la mise à jour des données.
Ils désignent les diffuseurs pour chacun des jeux de données de référence.

Les diffuseurs mettent à disposition les données avec un haut niveau de qualité.
Ils s'engagent sur des niveaux de performance et de disponibilité.

Les utilisateurs utilisent les données de référence pour produire de nouveaux services et créer de la valeur économique et sociale.
Ils participent à la montée en qualité des données de référence (signalement des erreurs, propositions d'amélioration).

Le département Etalab, en charge du portail data.gouv.fr recense l'ensemble des jeux de données de référence.
Il gère le service public de la donnée en lien avec les producteurs.
Il anime le dispositif et en assure la promotion auprès des utilisateurs.
Il développe des outils mutualisables, notamment sur la montée en qualité des données.

Par ailleurs, en cas de défaillance des diffuseurs, ou de non-respect des engagements notamment en matière de performance et de disponibilité, le département Etalab est habilité à se substituer au diffuseur désigné par le producteur.

Les prochaines étapes

Le service public de la donnée se construit progressivement, dans un mode itératif avec les producteurs et les utilisateurs. Chaque producteur doit publier ses engagements sur les conditions de la mise à disposition (documentation des données, fréquence de mise à jour, performance et disponibilité de la mise à disposition).

Le département Etalab publiera sur ce site les indicateurs de disponibilité des données, et assurera plus généralement le suivi du respect de ces engagements.

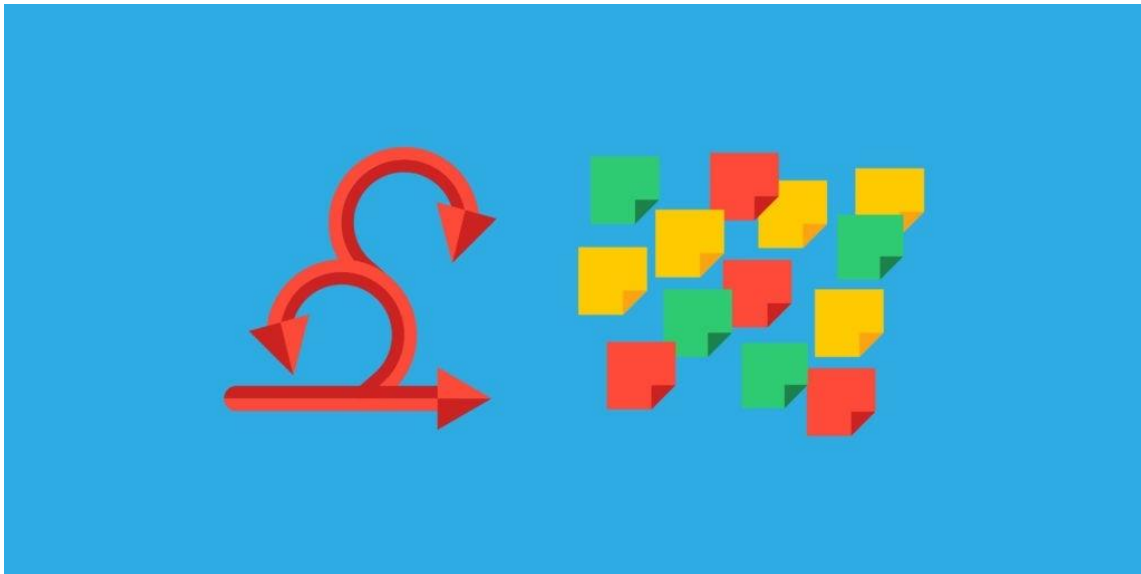
(...)

Références

- L'article L321-4 du Code des relations entre le public et les administrations
- Le décret d'application 2017-331 du 14 mars 2017 relatif au service public de mise à disposition des données de référence
- L'arrêté du 14 juin 2017 relatif aux règles techniques et d'organisation de mise à disposition des données de référence prévues à l'article L. 321-4 du code des relations entre le public et l'administration
- La synthèse de la consultation publique organisée par Etalab en octobre 2016

(...)

Gestion de projets: méthode Agile et Scrum pour les nuls



Petite devinette: qu'est-ce qui peut vous aider à construire une voiture, sauver votre mariage, programmer un logiciel, écrire un livre ou même rénover votre maison ? Réponse: un tableau blanc et un bloc de post-its (réel OU virtuel!).

Bon, et un peu de savoir-faire pour les utiliser correctement, bien sûr.

Si vous travaillez dans l'informatique (ou que vous devez interagir avec des équipes d'ingénieurs), vous avez probablement déjà entendu parler de **la méthode Agile et Scrum**.

C'est une méthode de gestion de projet généralement présentée par les équipes techniques sous des termes élogieux, et ces derniers semblent utiliser une langue différente un peu bizarre. Des mots comme "planning poker", "stand-ups", "sprint agile" sont utilisés à tout va.

Cela peut intimider les non-initiés. Je le sais, parce que j'ai dû moi-même passer par là. Pendant ma première semaine de travail dans une entreprise de technologie, j'ai été introduit à la méthode Agile et Scrum par notre équipe de développement logiciel, et j'ai accroché immédiatement. C'était incroyable de voir comment ils traitaient des problèmes complexes, en les divisant en des tâches individuelles, en priorisant ces tâches et en attribuant chacune d'entre elles à la personne la plus compétente.

Mais est-ce que la méthode Agile et Scrum ne peuvent être utilisées que par des ingénieurs? Est-ce que des personnes autres que les magiciens de la programmation peuvent tirer parti de quelque chose comme Scrum et Agile? Si oui, par où commencer? Tenez-vous bien, préparez-vous à faire un "sprint" d'introduction à Scrum (à la fin de l'article, vous comprendrez cette blague, promis).

C'est quoi, la méthode Agile et Scrum?

Les choses peuvent être confuses pour les nouveaux arrivants, étant donné la complexité de la nomenclature. Au début, on dirait presque que "Scrum" et "Agile" sont des mots interchangeables, mais ce sont deux notions bien distinctes.

Agile représente un ensemble de “méthodes et pratiques basées sur les valeurs et les principes du Manifeste Agile”, qui repose entre autre sur la collaboration, l’autonomie et des équipes pluri-disciplinaires.

Scrum est un framework qui est utilisé pour implémenter la méthode Agile de développement et de gestion de projet.

On peut comparer la méthode Agile et Scrum à une recette et un régime. Un régime végétarien est un ensemble de méthodes et de pratiques basées sur des valeurs et des principes. Une recette de lasagnes aux courgettes et aux aubergines est un framework qui vous permet de suivre votre régime végétarien.

C’est la même relation qui existe entre la méthode Agile (le régime) et Scrum (la recette). La méthode Agile de gestion de projet est née à partir de méthodes de développement utilisées par des entreprises japonaises innovantes des années 70 et 80 (comme Toyota, Fuji et Honda).

Au milieu des années 90, un homme, Jeff Sutherland, frustré de voir les projets sans cesse sujets aux mêmes dérapages au niveau du budget et du non-respect des échéances, a décidé de chercher une solution ailleurs.

Ses recherches l’ont mené à ces entreprises japonaises et leur méthode Agile de gestion de projet. Sutherland crée alors le framework Scrum basé sur ces méthodes. Il rencontre un franc succès auprès des équipes de développement produit du monde entier et le framework Scrum de la méthode Agile devient vite populaire.

Qui sont les utilisateurs de Scrum?

Si vous pensiez que Scrum était une méthode agile limitée aux équipes d’ingénieurs et aux développeurs, vous êtes pardonnés. Mais sachez que cette structure peut être très utile pour n’importe quelle gestion de projet.

“Scrum peut être utilisé pour n’importe quel projet complexe, et fonctionne particulièrement bien appliqué au développement d’un produit concret”, dit David Matthew, un Scrum Master certifié de l’Incentive Technology Group, “Si vous faites parti de l’équipe marketing et devez écrire un cahier des charges pour un projet, cela peut définitivement être bénéfique pour toute l’équipe.”

Scrum a été largement utilisé, du FBI aux agences de publicité en passant par le génie civil. À partir du moment où un produit de n’importe quel type doit être développé, que ce soit un software ou une campagne marketing, la méthode Agile et Scrum peuvent contribuer à mieux organiser votre équipe, à produire plus et à gagner du temps.

Scrum, et ces nouveaux “métiers”



Pour mieux comprendre Scrum, certains principes du fonctionnement du framework et les nouvelles responsabilités qui naissent de son application. La bonne nouvelle, c’est que vous n’avez besoin de rien ni d’aucune certification pour débiter.

“Vous n’avez pas besoin de grand chose pour commencer avec Scrum”, dit Matthew. “Un simple endroit pour organiser vos pensées, ou votre *backlog*. Cet endroit peut tout aussi bien être un software comme Trello que n’importe quel tableau blanc. Vous avez besoin de plusieurs responsables, comme le “Product Owner” et le “Scrum Master”.”

Voyons de plus près comment agencer les pièces du puzzle Scrum:

- Scrum commence avec le “**Product Owner**”. Il représente les intérêts du client et à ce titre, il a l’autorité pour définir les fonctionnalités du produit final.
- Il est responsable du “Backlog”, une liste des tâches et des spécificités du produit (le cahier des charges). Un point fondamental: le **backlog DOIT** être priorisé. C’est la responsabilité du “Product Owner”.
 - Si j’utilisais Scrum pour créer une voiture, une de mes tâches prioritaires serait “Doit avoir un moteur”, parce que la voiture ne peut pas fonctionner sans. “Doit être peinte en rouge” serait une tâche moins prioritaire; même si c’est important, ce n’est pas nécessaire pour que la voiture roule.
- Ensuite, il y a le **Sprint**. Dans la méthode agile de gestion de projet, Scrum utilise des sprints comme intervalles de temps pendant lesquels l’équipe va compléter un certain nombre de tâches du backlog. L’intervalle de temps dépend des besoins de l’équipe, mais deux semaines est une durée communément utilisée.
- Les équipes se rencontrent tous les jours pour le “**Daily Scrum**”, une réunion quotidienne où chacun fait part aux autres de son avancement. On appelle également ces réunions des “**Daily Stand-Ups**”.

- Chaque sprint se termine avec une **Rétrospective**, qui réunit toute l'équipe afin de partager les retours d'expérience et discuter des améliorations possibles du prochain sprint.

Comment vous pouvez le voir, aucun matériel ou entraînement spécifique n'est nécessaire pour débiter avec la méthode agile et Scrum. Finalement, la partie la plus difficile c'est d'apprendre le jargon, et de réussir à respecter scrupuleusement les principes et les valeurs de Scrum.

Commencer un framework Scrum basique

Votre méthodologie actuelle de gestion de projets vous fatigue? Pourquoi ne pas donner sa chance à la méthode Scrum!

Puisque vous n'avez pas besoin de suivre un entraînement spécial, c'est juste une question de mettre le pied à l'étrier. Sutherland et son co-fondateur, Ken Schwaber, ont grandement facilité cette tâche en créant le guide officiel accessible gratuitement sur [ScrumGuides.org](https://www.scrumguides.org).

Apprendre les bases de Scrum, c'est du gâteau. Devenir un maître en la matière, c'est une autre paire de manche. Notre Scrum Master David Matthew nous rappelle que:

"Scrum, c'est comme le poker, vous apprenez les règles en 10 minutes, mais vous mettez du temps pour devenir vraiment bon".

Que cela ne vous empêche pas de vous jeter à l'eau. Pas besoin d'être un maître Scrum pour être plus efficace et plus productif dans la gestion de vos projets.

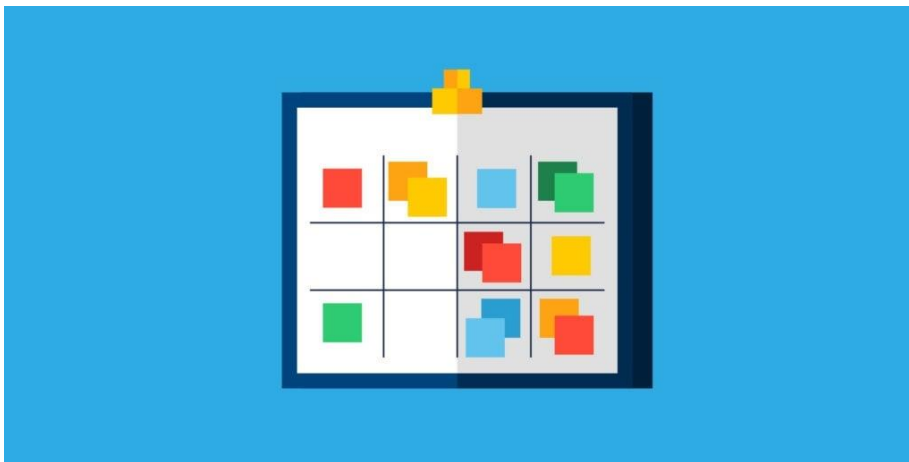
Voici quelques étapes pour bien commencer:

- **Téléchargez et imprimer la version officielle du PDF Guide Scrum:** Lisez-le dans les transports ou pendant la pause déjeuner, avec un surligneur, et surlignez les concepts et les rôles qui ne vous sont pas encore familiers afin de les mémoriser.
- **Distribuez les rôles:** vous avez besoin d'un Product Owner (qui représente l'utilisateur final et ses intérêts afin de spécifier les besoins du produit), d'un Scrum Master (qui aide l'équipe à avancer en suivant les principes de Scrum et la méthodologie Agile), et d'une équipe. Rappelez-vous, chacun doit laisser de côté son égo. Scrum fonctionne suivant un modèle de "Leader au service des autres".
- **Créez le backlog du produit:** le backlog contient la liste de toutes les spécificités du projet, classées par importance. Gardez en tête que le backlog n'est jamais complet. Alors que le projet prend forme, de nouveaux besoins apparaissent sans cesse, ce qui vous oblige à actualiser la liste. Le Product Owner est le principal responsable de ce processus.
- **Planifiez votre sprint:** à partir du backlog, choisissez les tâches qui doivent être complétées lors du premier sprint. Les sprints sont limités dans le temps. Définissez une durée qui soit compatible avec le projet et votre équipe, mais cette dernière ne doit pas excéder un mois. Lors de la planification du sprint, l'équipe définit les tâches et leur responsable.
- **Au boulot!** C'est le moment de mettre la main à la pâte. Chacun progresse sur ses tâches et rend compte de son avancement lors des Daily Scrum Meeting quotidiens.

Ces réunions ne prennent pas plus de 15 minutes et doivent se concentrer sur trois questions: qu'avez-vous fait hier? Qu'allez-vous faire aujourd'hui? Est-ce que vous avez besoin d'aide pour débloquer quelque chose?

- **Rétrospective du travail:** au terme du sprint, l'équipe présente les tâches réalisées et revient sur le travail accompli.
- **Rétrospective du processus:** la réunion de rétrospective va permettre de revoir le processus de gestion de projet Scrum afin de détecter des leviers possibles d'optimisation, pour gagner en efficacité lors du prochain sprint.
- **On prend les mêmes et on recommence!** Votre premier sprint s'est déroulé sans accrocs? Choisissez de nouvelles tâches depuis le backlog et commencez un nouveau sprint.

Management visuel des tâches



Le framework agile Scrum repose entre autres sur le principe de "transparence". Certaines informations doivent donc être accessibles par tous, comme la tâche en cours de chacun, son état d'avancement, et l'objectif actuel de l'équipe.

D'où l'importance que ces informations soient visibles en permanence.

C'est le **tableau Scrum** qui va jouer ce rôle. Il va vous permettre d'organiser votre backlog, les tâches du sprint en cours et leur état d'avancement. Les tableaux Scrum peuvent être aussi simple qu'un tableau blanc et des posts-its, ou peuvent revêtir un format plus élaboré avec des logiciels spécialisés disposant de graphiques et de fonctionnalités de gestion des tâches plus avancées.

Pour mon tableau Scrum, j'utilise Trello. Mon tableau est divisé en 7 listes, qui correspondent au flux de travail des tâches:

- **Ressources:** dans cette liste, je place toutes les tâches récurrentes. Comme ça, pas besoin de créer une nouvelle carte à chaque fois qu'une nouvelle landing page doit être créée pour le lancement d'un webinar. Je déplace simplement la carte depuis cette liste.
- **Backlog:** c'est mon répertoire des tâches en cours. Si mon chef a une requête, je l'ajoute à cette liste.

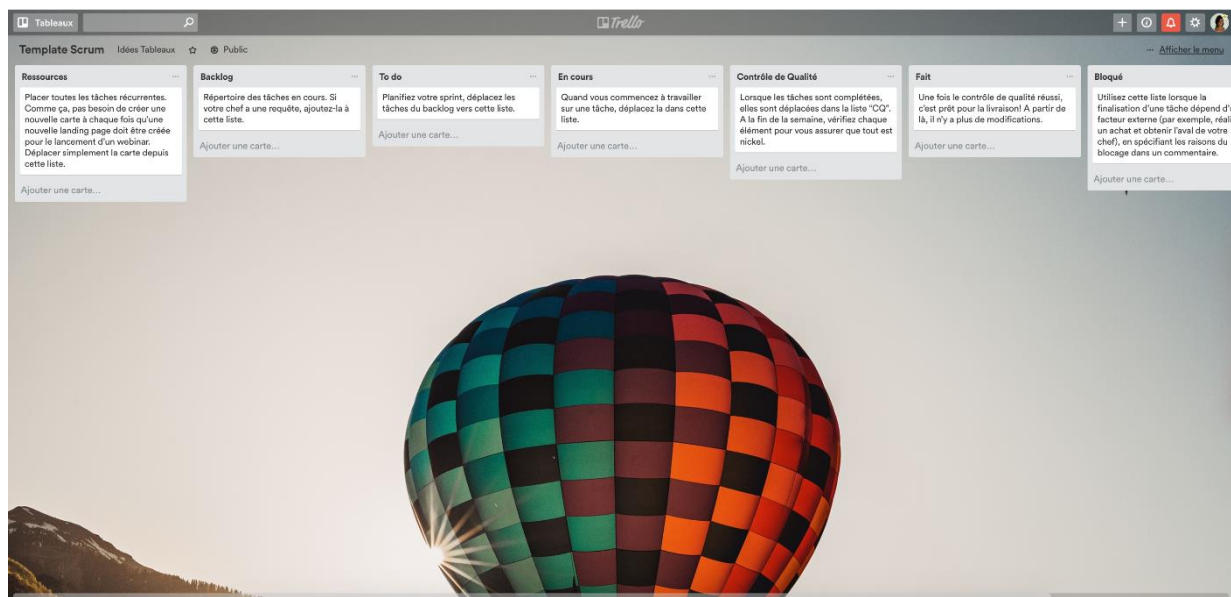
- **To do:** quand je planifie mon sprint, je déplace les tâches du backlog vers cette liste.
- **En cours:** quand je commence à travailler sur une tâche je la déplace dans cette liste.
- **Contrôle de Qualité:** lorsque les tâches sont complétées, elles sont déplacées dans la liste "CQ". A la fin de la semaine, je vérifie chaque élément pour m'assurer que tout est nickel.
- **Fait:** une fois le contrôle de qualité réussi, c'est prêt pour la livraison! A partir de là, il n'y a plus de modifications.
- **Bloqué:** j'utilise cette liste lorsque la finalisation d'une tâche dépend d'un facteur externe (par exemple, je dois réaliser un achat et obtenir l'aval de mon chef), en spécifiant les raisons du blocage dans un commentaire.

Trello est parfaitement adapté pour ce type d'implémentation Scrum de la méthode agile, parce que je peux afficher mon tableau sur un écran visible par tous, partager son accès avec toute l'équipe et spécifier le moindre détail de chaque tâche à l'aide de checklists, commentaires, échéances, pièces-jointes, etc.

Je peux attribuer une tâche à un membre de mon équipe et intégrer le tableau avec notre canal de communication marketing sur Slack.

Lorsque quelqu'un déplace une tâche de "En cours" vers "CQ", je sais qu'ils vont pouvoir se concentrer sur la prochaine tâche.

Mon objectif est que les cartes contiennent toutes les informations nécessaires pour que les personnes attribuées puissent compléter les tâches sans intervention ni aide de ma part. Lorsque les tâches sont clairement définies avant l'attribution, l'avancement du projet est beaucoup plus rapide.



Copiez ce tableau et utilisez le comme template pour vos projets

L'importance des itérations et des améliorations

L'un des principes au coeur de la méthodologie Scrum de gestion de projet, c'est l'idée d'itération et d'amélioration. Cela concerne non seulement le produit en cours de développement, mais aussi l'efficacité de l'équipe elle-même. À la fin d'un sprint, le livrable doit être prêt à être livré au client. Ce qui ne signifie pas que le projet est finalisé et complété, loin de là. L'idée est plutôt que le projet doit avoir atteint un stade d'avancement suffisamment complet pour pouvoir montrer quelque chose au client, ce qu'on appelle le Produit Minimum Viable (MVP).

Si c'était une voiture, ce serait la possibilité de la conduire. Peut-être qu'elle n'aurait pas encore de radio ni de climatisation, mais on pourrait la conduire.

Pourquoi est-ce si important?

Parce que cela permet de collecter des retours d'expérience utilisateur plus tôt, ce qui contribue à guider le développement du produit dans un second temps afin d'augmenter les chances d'une excellente adoption par les utilisateurs.

J'imagine que tout le monde a déjà travaillé sur un projet avec acharnement, avant de se rendre compte que le commanditaire du projet avait en tête quelque chose de totalement différent, je me trompe?

Imaginez dépenser des milliers d'euros et plusieurs mois de développement sur un produit, avant de vous rendre compte que cela ne résoud pas vraiment le problème de l'utilisateur.

Pas bien.

Pour en revenir à notre analogie avec la voiture, si on délivre la voiture à l'utilisateur petit à petit, à l'aide de petites itérations, ce n'est pas tant problématique lorsqu'il va dire "Au fait, vous savez quoi? Après avoir un peu roulé, je préférerais qu'elle soit décapotable." Si vous recevez ce retour une fois le produit final livré, ce serait bien plus problématique.

La méthode agile de gestion de projet et le framework Scrum est basé sur une méthode itérative de livrables du produit. Au lieu d'attendre que le projet soit 100% finalisé pour le livrer au client, vous délivrez des tronçons "utilisables" du projet au cours du temps. Vous éviterez ainsi de gaspiller des efforts en cas de nécessité de changement ou de problème de communication. Au-delà de l'importance des itérations et des améliorations pour le produit, Scrum s'attache également à améliorer le processus à chaque nouveau cycle.

Pendant la réunion de rétrospective, les membres de l'équipe discutent afin de déterminer les améliorations possibles qui pourraient faire gagner l'équipe en efficacité. Cela peut concerner une limitation technique par exemple. Ou alors, l'un des collaborateurs est surchargé de tâches. L'équipe décide comment résoudre ces problèmes, en gardant comme objectif l'amélioration de l'efficacité du prochain sprint. Normalement, l'équipe devrait être plus efficace et produire plus à chaque nouveau cycle.

Attends... ENCORE PLUS DE BOULOT !?

Lorsque j'ai commencé à m'intéresser à Scrum, quelque chose m'effrayait un peu: cette idée selon laquelle vous travaillerez plus.

Comment ça, travailler plus? Je suis déjà surbooké !!

Mais l'idée derrière Agile et la méthode de développement Scrum n'est pas de "travailler plus", c'est de travailler plus intelligemment de manière à être plus efficace et donc abattre une plus grande charge de travail.

Voici une citation très juste de Sutherland dans son livre *Scrum: The Art of Doing Twice the Work in Half the Time*:

"Réfléchissez à votre travail. Combien de temps est gaspillé à attendre que quelqu'un d'autre finisse son travail, une information, ou parce que vous essayez de faire trop de choses à la fois? Peut-être que vous aimez travailler du matin au soir - Pour ma part, je préfère aller surfer."

Scrum ne mesure pas votre temps passé devant votre ordinateur, mais les tâches que vous accomplissez. Qui se soucie de savoir combien de temps une tâche a nécessité, si le résultat est le même?

Avec Scrum, vous n'allez pas vous surcharger de travail: vous allez travailler plus efficacement et mieux gérer votre temps de manière à passer moins de temps au bureau et plus de temps avec vos proches.

Qu'en pensez-vous?

Vers une plateforme régionale de la donnée

En 2021, GéoGrandEst devient DataGrandEst !

POURQUOI UNE PLATEFORME REGIONALE DE LA DONNEE ?

Ouvrir les données, un enjeu stratégique pour les territoires

Les données et leur valorisation sont aujourd'hui devenues des éléments indispensables pour l'aménagement durable des territoires, le développement économique et l'innovation. Elles constituent également des outils de connaissance, d'analyse, de pilotage et de gouvernance pour les acteurs publics.

La mise en œuvre des actions du Contrat de Plan Etat-Région (CPER), du Business Act Grand Est, du Plan de relance et plus récemment des Pactes Territoriaux de Relance de Transition Ecologique (PTRTE) nécessite une démarche coordonnée en matière de données de la part des acteurs du territoire.

L'accès et la réutilisation des informations publiques sont un enjeu primordial. La mise en place d'une plateforme régionale de la donnée offrant des services et une force d'animation pour tous s'impose donc comme une évidence.

UNE STRATEGIE AMBITIEUSE DE LA DONNEE

- ⇒ Pour renforcer la citoyenneté, la démocratie et l'équité territoriale ;
- ⇒ Pour faciliter le quotidien des habitants et améliorer les services rendus aux usagers ;
- ⇒ Pour soutenir et accélérer la transition écologique, énergétique et numérique ;
- ⇒ Pour moderniser et améliorer l'efficacité de l'action publique.

OU EN SOMMES-NOUS DANS LE GRAND EST ?

Construire l'avenir sur des fondations solides

LES PROJETS PHARES DEPUIS 2016

- ⇒ Production d'une base de données de l'occupation du sol de 2010 et 2019 pour une analyse fine du foncier ;
- ⇒ Acquisition de photographies aériennes haute résolution en partenariat avec l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN) ;
- ⇒ Mise en place et animation d'une plateforme de partage et de valorisation des données géographiques ;
- ⇒ Groupes projets pour fédérer les acteurs autour de données de référence indispensables comme les ERP*, le PCRS*, le cadastre, etc. ;
- ⇒ Formations et journées thématiques d'animation et d'information.

Aujourd'hui, un premier niveau de réponse existe grâce à l'Infrastructure de Données Géographiques (IDG) « GéoGrandEst » copilotée par l'Etat et la Région. La démarche repose sur une gouvernance et un cadre organisationnel qui ont fait leurs preuves.

Elle s'appuie notamment sur :

- Un ensemble de partenaires engagés. À ce jour, 16 structures publiques financent et participent à la gouvernance de GéoGrandEst avec l'État et la Région.
- Un réseau d'experts de plus de 70 organismes ont signé la charte GéoGrandEst et sont impliqués dans le partenariat.

Plus largement, GéoGrandEst est un lieu de partage et d'échange d'expériences incontournable, fédérant plus de 400 acteurs sur des projets structurants et concrets, dans un esprit d'intelligence collective et de mutualisation, garantissant ainsi la rationalisation des dépenses publiques.

* PCRS : Plan Corps de Rue Simplifié – ERP : Etablissements Reçevant du Public

ZOOM SUR LES AUTRES REGIONS

L'ensemble des régions françaises ont engagé des démarches similaires en s'appuyant sur les IDG en place. Certains territoires, comme les régions Sud, Nouvelle Aquitaine et Bourgogne Franche-Comté ont franchi le pas depuis déjà plusieurs années et disposent de plateformes régionales de la donnée relativement abouties. D'autres, comme les Hauts-de-France, la Bretagne et l'Occitanie ont amorcé ce changement plus récemment.

QUELLE MISE EN ŒUVRE POUR DATAGRANDEST ?

Proposer des données et des services à disposition de tous

Un socle de services financés par la Région et l'État...

- pour disposer de données de référence fiables et partagées,
- pour faciliter la connaissance et la valorisation des données,
- pour aider les acteurs publics à répondre à la réglementation actuelle (Inspire, loi pour une République numérique, etc.),

...et des services complémentaires financés par les acteurs du territoire pour une démarche plus ambitieuse :

- pour aller plus loin dans la mutualisation des moyens et le partage des savoir-faire,
- pour développer la production et la valorisation de données selon des priorités communes,
- pour un accompagnement renforcé au niveau infrarégional et des services en ligne supplémentaires.

La participation au financement permet d'intégrer le Comité de pilotage et la gouvernance de DataGrandEst.

TROIS PRINCIPES D'EVOLUTION

- ⇒ Elargir la démarche à l'ensemble des données, notamment non géographiques (open data)
- ⇒ Elargir le périmètre des acteurs à celui de la « data » et ouvrir progressivement aux acteurs privés
- ⇒ S'appuyer sur une organisation, un pilotage et une gouvernance qui ont fait leurs preuves

QUEL FINANCEMENT POUR DATAGRANDEST ?

Mutualiser pour mieux rationaliser les dépenses

Des services socles pour plus de 6 millions d'euros de projets (dont 3,5 ETP), prévus sur 7 ans, financés par l'Etat et la Région, avec l'appui de fonds structurels tel que FEDER, Plan de relance, et autres.

Des services complémentaires pour environ 800 k€ sur 7 ans, cofinancés au volontariat par les partenaires :

- 9 000 € par an par Département,
- 4 000 € par an par Métropole, Communauté Urbaine et Agglomération,
- Montant à définir par autre contributeur.

LES PROCHAINES ETAPES POUR 2021 :

PILOTAGE

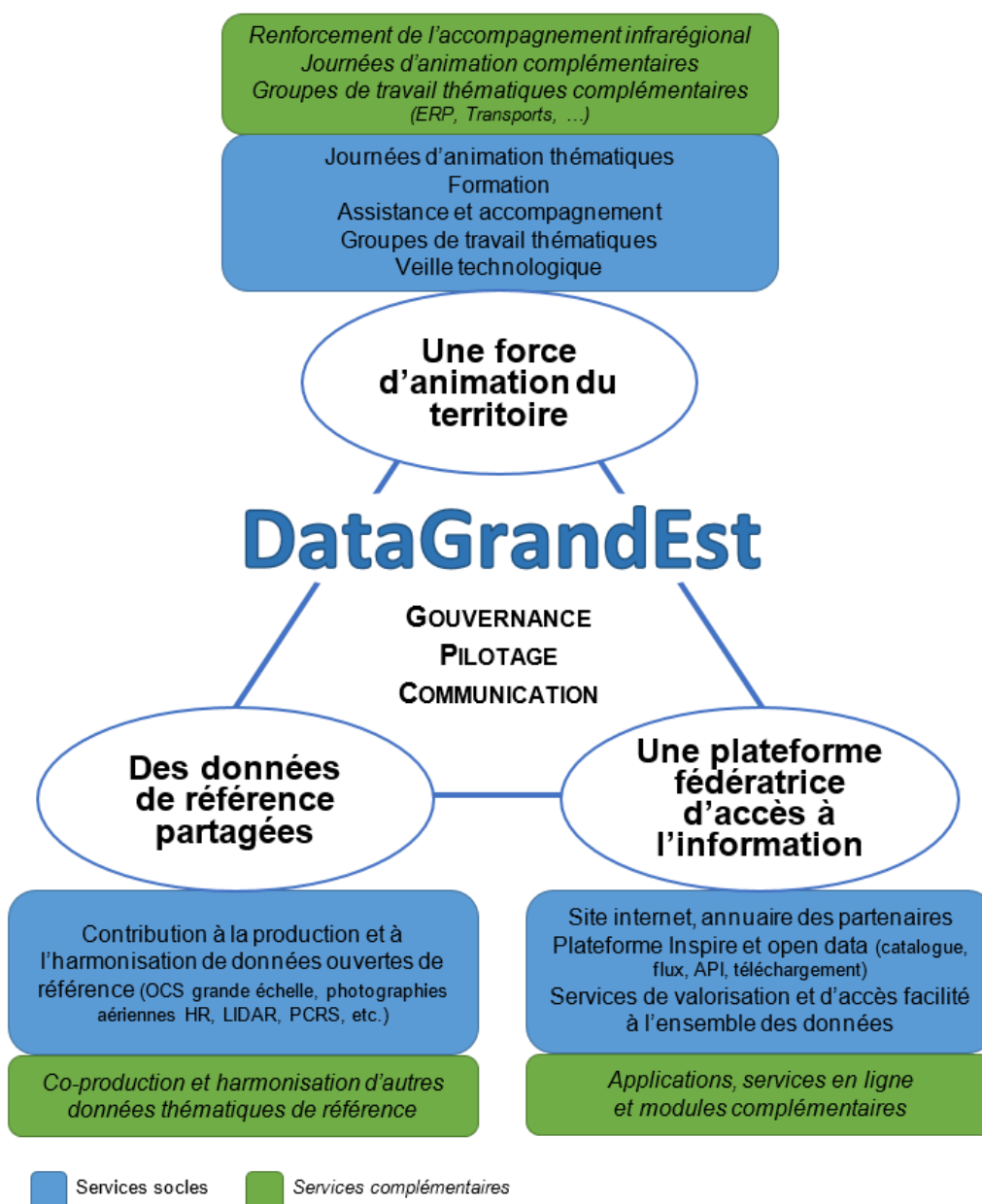
- Janvier : contractualisation Etat / Région (convention cadre 2021-2027 et charte DataGrandEst)
- 1^{er} semestre : adhésion et engagement des partenaires
- 2^{ème} semestre : signature du Contrat de Plan Etat / Région (CPER)

PROJETS

- De nouvelles fonctionnalités « open data » sur la plateforme DataGrandEst
- Le déploiement du réseau aux acteurs de l'open data et lancement de nouveaux groupes de travail
- La poursuite des projets de production et de valorisation des données (ex. : Base de données d'Occupation du Sol) et ouverture à d'autres données de référence

QUELS SERVICES OFFERTS PAR DATAGRANDEST ?

Animer et valoriser les données au service de tous



NOUS CONTACTER ET NOUS SUIVRE :

Site internet : <http://www.geograndest.fr>

Twitter : <https://twitter.com/geograndest>

Vos contacts :

- Région : guillaume.ryckelynck@grandest.fr - 03.88.15.65.48
- DREAL : eric.tschudy@developpement-durable.gouv.fr - 03.87.56.42.39

ANNEXE A

« Descriptif d'Ingérégion et de ses projets » - Ingérégion - 2023

INGEREGION

Superficie : 31 400 km²

Population : 5,059 millions (INSEE 2019)

Périmètre géographique :

Ce projet a pour ambition de couvrir l'intégralité d'Ingérégion, soit 31 400 km² dont 1 606 000 hectares de forêts et 51% de taux de boisement, ainsi qu'un réseau routier régional représentant plus 47 000 Km de linéaires de voies (Source – ORT), nécessitant d'être qualifiés pour le transport du bois, cela en concertation avec les gestionnaires des voiries (DDT, départements, collectivités, ONF, CRPF...).

L'organisation des services :

Dans cette région, le service de la connaissance des territoires héberge les outils SIG pour promouvoir les études, analyses aux services des territoires.

Dans chaque grande direction, un référent SIG pour l'organisation des données, des besoins est mis en place afin d'être l'interlocuteur avec le SIG gestionnaire de la base de données.

Dans cette région, l'IDG régional est indépendant, sous forme d'association et s'organise avec les territoires en offre de services thématique et techniques.

L'IDG est le centre de ressources en géomatique au service des organismes publics de la région. Il a pour objectif de développer la production, l'usage et le partage de l'information géographique entre les services publics sur le territoire régional. Première structure géomatique régionale créée sur le territoire français et pionnière dans son domaine, il est aujourd'hui une Infrastructure de Données Géographiques reconnue au niveau européen. Il fait partie du Réseau des CRIGEs de l'Afigéo.

Parce qu'il est neutre et ouvert, il est un TIERS LIEU de confiance pour ses membres.

Ses missions :

- Incuber, porter et valoriser des projets collectifs
- Développer une expertise technique et juridique
- Fournir des services et des applications en ligne
- Créer du lien entre tous les acteurs
- Initier des collaborations et des partenariats
- Contribuer au développement des usages
- Promouvoir les métiers de la géomatique

Ses valeurs

PARTAGE et MUTUALISATION
NEUTRALITÉ et SUBSIDIARITÉ

SOUPLESSE et OUVERTURE
PROXIMITÉ et RÉACTIVITÉ
MOTIVATION et ENGAGEMENT

Les engagements de la collectivité dans le domaine :

Agriculture et forêts :

Au sein des 20 000 exploitations agricoles d'Ingérégion, nos agriculteurs sont des chefs d'entreprise créateurs de richesses et d'emplois. Avec 284 produits labélisés en France, 40 000 emplois directs, l'agriculture régionale représente 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Cette agriculture est exceptionnelle : sa diversité et ses acteurs positionnent Ingérégion comme première productrice de cultures biologiques en France.

Avec 50% d'espaces boisés, 25% du territoire couvert de parcs naturels, et le département le plus boisé de France, nos forêts sont elles aussi un poumon économique et environnemental que nous devons protéger.

Chaque jour, Ingérégion s'engage auprès des filières exemplaires qui offrent à son territoire un développement responsable pour préserver notre biodiversité et notre qualité de vie de demain.

L'Agriculture en Ingérégion : cultiver l'excellence

Ingérégion est une terre généreuse. C'est aussi le dynamisme d'un secteur.

- 790 000 hectares de terres agricoles soit 25% de la superficie régionale
- 20 340 exploitations agricoles et 500 agriculteurs qui s'installent chaque année sur le territoire
- 43 % des exploitations qui produisent de manière labélisée
- 1ère région française pour la surface agricole cultivée en bio
- Une industrie agroalimentaire dynamique, deuxième employeur industriel de la région avec près de 1600 établissements et environ 15 000 salariés hors artisanat
- 500 éleveurs professionnels occupent un tiers de la surface agricole régionale
- 580 000 brebis qui font de la région le 2ème cheptel français
- 900 élevages bovins, 400 élevages caprins et ovins laitiers
- 100 000 hectares en agriculture irriguée, générant 25 000 emplois
- 600 structures d'irrigation collective

Le fonds RPFF : réunir propriétaires forestiers et financeurs privés

La gestion durable et le maintien d'une forêt en bonne santé est un enjeu pour la fixation du carbone et l'enrichissement des sols, la limitation du ruissellement de l'eau et de l'érosion, la préservation de la biodiversité et la préservation de la qualité des eaux souterraines et de surface.

Dans le cadre de ses Plans Climat et plus particulièrement de son dispositif "1 million d'arbres", Ingérégion soutient les initiatives de plantation et régénération forestière adaptative.

Elle facilite également l'implication des acteurs économiques régionaux grâce au fonds RPFF, en proposant des projets de gestion durable forestière, adaptés aux entreprises

soucieuses de s'impliquer dans la transition écologique à travers une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Avec le vote du nouveau Plan Climat "une COP d'avance", le 23 avril 2021 en assemblée plénière, le Fonds RPF a été créé, pour réunir propriétaires forestiers et financeurs privés dans le cadre de la préservation des espaces forestiers régionaux.

Le principe du fonds RPF :

Mobiliser des financements privés au profit de la forêt d'Ingérégion en lien avec les dispositifs publics existants sur la base d'une bourse de projets sélectionnés.

Une complémentarité entre soutiens publics et privés qui permet de toucher directement les projets forestiers professionnels et pérennes et de proposer des plans de financement optimisés.

Cet outil présente un double intérêt :

Être plus incitatif auprès des propriétaires forestiers en augmentant les taux de participation financière aux projets,

Répondre à la volonté de plus en plus affirmée des acteurs économiques de s'impliquer en faveur de l'environnement et/ou compenser leur bilan carbone.

L'objectif : un financement privé au service de l'amélioration des peuplements et du reboisement des forêts régionales. Un partenariat gagnant-gagnant entre financeurs et propriétaires.